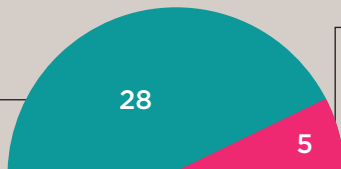


## LE CONSEIL MUNICIPAL

Répartition des sièges

LISTE  
« Du Cœur et de l'action  
pour Les Herbiers »



LISTE  
« Les Herbiers, pour une  
alternative écologique et  
sociale »

## « IMMIGRATION : UNE CHANCE POUR LE PAYS DES HERBIERS »

### Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Alors que des tragédies humanitaires se déroulent chaque semaine au large du Pas-de-Calais et en Méditerranée, le Pays des Herbiers doit agir en faveur de l'accueil des migrants. Pour arrêter ce « naufrage de civilisation », notre collectivité doit d'abord soutenir ceux qui, au sein des associations humanitaires locales, aident les migrants. Ces bénévoles travaillent dans des conditions difficiles. Il leur a fallu, ces derniers mois, s'adapter à la situation sanitaire afin d'accompagner les personnes exilées dans leurs démarches juridiques et dans l'apprentissage du français.

#### Il faut soutenir ceux qui aident !

De nombreuses villes de Vendée ont montré l'exemple en mettant à la disposition des associations concernées des locaux, par exemple à Challans, au centre de la Coursaudière, à la Roche-sur-Yon au pôle associatif, à Fontenay ou encore à Montaigu et à Pouzauges au pôle associatif intercommunal. Des municipalités comme celles de St Malô-du-Bois, de St Laurent-sur-Sèvre, de la Verrie, La Gaubretière soutiennent également les actions engagées par les associations de solidarité avec les migrants. **Ce n'est pas le cas aux Herbiers.** Malgré de nombreux courriers et démarches, la Mairie n'a pas répondu favorablement à leurs demandes. Plusieurs associations avaient pourtant proposé de se regrouper afin de partager un même local et limiter ainsi les coûts pour la collectivité.

#### Pour un partenariat Ville & Associations

Nous proposons que le Pays des Herbiers rejoigne l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA). Ce groupement rassemble des collectivités territoriales et élu.es qui œuvrent pour des politiques d'accueil inconditionnelles incluant les publics exilés, et pour l'hospitalité sur leurs territoires. Actuellement, des familles avec enfants sont hébergées aux Herbiers par des bénévoles mais pour des périodes assez courtes. Les familles doivent donc souvent déménager avec l'angoisse de se retrouver à la rue. **Nous proposons que la Ville mette en place une plateforme de liaison entre les hébergeurs volontaires et les demandeurs d'asile** non hébergés par l'État. Cette coordination sécuriserait les familles et permettrait de stabiliser la scolarisation des enfants.

#### L'avenir est à l'accueil

L'avenir de notre territoire passe par l'accueil. Toutes les études démontrent que l'apport de l'immigration est positif. C'est vrai dans les secteurs comme la construction, l'hôtellerie, la restauration, l'informatique, l'agriculture où la pénurie de main-d'œuvre est en partie comblée par les migrants. De même, une récente étude de l'OCDE montre que « **les migrants contribuent plus aux impôts et aux cotisations sociales qu'ils ne reçoivent de prestations individuelles** », car ils arrivent dans notre pays principalement entre 20 et 60 ans, période de la vie où l'on est le plus actif. Sur notre territoire, dans nos entreprises, **les problèmes de recrutement ne cessent de s'accroître.** Au point que certains industriels envisagent de délocaliser leurs ateliers pour trouver de la main d'œuvre. Fabrice Girardeau, dirigeant d'une entreprise de construction à Beaurepaire, embauchera bientôt deux Maliens : « *Nous sommes face à des personnes qui veulent se former, travailler et qui s'intègrent dans la vie locale.* » Il ajoute : « *Nous manquons de main d'œuvre, nous avons besoin de ces gens volontaires pour mener à bien les chantiers. Qui plus est, en travaillant, cette population est source de richesse.* » (Ouest-France, 13.09.2021)

Comme l'indique un autre chef d'entreprise des Herbiers « *Ce n'est pas compliqué, nous n'avons pas de candidats français* » (Le Journal des Entreprises J. Doux, publié le 14.11.2018). De leur côté, les demandeurs d'asile ne rêvent que d'une vie stable et ne demandent qu'à s'intégrer. Alors pourquoi ne pas les accueillir dignement ?

Julie Mariel-Godard, Joseph Liard, Aurélie Turbé, Patricia Cravic et Étienne Blanchard.  
[www.alternative-ecologique-sociale.fr](http://www.alternative-ecologique-sociale.fr)

## « LOGEMENT : NOTRE PRIORITÉ »

### Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Notre équipe municipale n'est pas du genre à mettre la tête dans le sable : aux Herbiers, il est difficile de se loger. Quand on s'installe aux Herbiers, quand on vient d'être embauché, ou quand on désire quitter la maison parentale, il est difficile de trouver un logement. Nous en sommes bien conscients, la question du logement est un de nos grands défis. Nous en avons fait une priorité ! Il en va de l'attractivité de notre commune, de son développement, de son dynamisme. L'objectif est clair : il faut construire au moins 150 logements par an. Aussi, outre les projets portés par des investisseurs privés, plusieurs projets sont actuellement en cours.

#### Un nouveau lotissement communal

Lorsqu'en 2016, nous avons lancé le lotissement communal de la Pépinière, le succès a été immédiat. En quelques mois, l'ensemble des lots a été vendu à des primo-accédants, c'est-à-dire à des Herbretais qui achetaient pour la première fois, leur maison. Fort de cette expérience, nous allons donc lancer la construction d'un nouveau lotissement communal. Des terrains ont d'ores et déjà été repérés.

#### Dans le cœur de ville

Le grand défi de la construction de logements supplémentaires, c'est d'éviter l'étalement urbain. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'il nous faut de nouveaux lotissements qu'il faut « grignoter » les terres agricoles. Lutter contre le mitage et le rétrécissement des terres agricoles est non seulement une obligation légale, mais pour notre équipe municipale, c'est surtout un choix délibéré, volontaire. Mieux encore, il nous oblige à construire en centre-ville ou immédiatement à côté. Deux projets vont dans ce sens. Le premier, c'est celui de l'îlot Saint-Jacques, situé entre la Grande rue et la rue Saint-Jacques. Un quartier qu'il faut revitaliser, réhabiliter. Cela fait plusieurs années que les services de la Ville travaillent sur ce projet de création de plusieurs dizaines de logements, mais aussi de plusieurs cellules commerciales. Ce sera un vrai plus pour le centre-ville ! Autre projet largement avancé, l'îlot du Tourniquet, situé entre la rue du Tourniquet et la rue de la Prise d'eau. Là encore, plusieurs dizaines de logements, maisons individuelles et petits collectifs, sont prévus.

#### Et demain... un nouveau quartier autour de la gare

Par ailleurs, en lien avec un promoteur privé, un beau projet va sortir de terre dans le quartier de la Tibourgère. Il s'agit de la construction de 90 logements, particulièrement fléchés pour les nouveaux salariés s'installant aux Herbiers. En bref, un salarié embauché pourra s'y loger provisoirement pendant quelques semaines ou quelques mois, en attendant que sa famille le rejoigne aux Herbiers !

Enfin, en 2022, nous allons prolonger notre réflexion sur le quartier de la gare. Maintenant que la Communauté de communes, le Centre technique municipal et l'épicerie solidaire ont déménagé, la Ville des Herbiers est propriétaire d'un immense terrain, qui va de la place de la gare à la rue de la Guerche, en longeant la voie ferrée. Tout est possible, tout est envisageable pour ce futur quartier de la gare, en ayant à l'esprit avec l'arrivée prévue du train : du logement, du commerce, des équipements, notamment autour du parc des expositions...

Bref, en matière de construction de logements, c'est du concret, du concret et toujours du concret.

Vous pouvez compter sur nous.

La majorité municipale avec Véronique Besse